Convention de partenariat entre la Chambre des conseillers et IAM

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-05-2009 23:46:37

La Chambre des Conseillers et Ittissalat Al Maghrib (IAM) ont signé, lundi à Rabat, une convention de partenariat en vertu de laquelle l'institution parlementaire pourra accéder aux services de l'opérateur téléphonique à des tarifs préférentiels.

La convention a été signée par le président de la deuxième Chambre, M. Maâti Benkaddour et le président du directoire d'IAM, M. Abdeslam Ahizoune.

Le président de la Chambre des Conseillers s'est félicité de ce partenariat qui s'inscrit dans le cadre des efforts de rationalisation des dépenses, tout en satisfaisant les besoins en communication des organes et services administratifs de la Chambre.

Pour sa part, M. Ahizoune, qui a mis en avant la portée symbolique de cet accord, a exprimé la disposition de son établissement à faire bénéficier l'institution parlementaire des innovations technologiques et de prestations de qualité dans le domaine des télécommunications.

Dans une déclaration à la presse, le directeur général du pô le Services à Maroc Telecom, M. Larbi Guedira, a indiqué que cette convention permettra à la Chambre des conseillers de bénéficier d'offres intéressantes à des tarifs concurrentiels concernant la téléphonie fixe, le mobile et l'Internet.

MAP